

**RAPPORT D'AUDIT
DES ETATS FINANCIERS
31/12/2023**



**Auditeurs
Consultants**

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Téléphone : +216 70 031 526
Mobile Bureau : + 216 25 125 124
Mail : mma@mmaac.tn

Siège : Rue Jean Jacques Rousseau
Centre Babel Bloc «C» 4ème étage

WWW.MMAAC.TN



**Auditeurs
Consultants**

RAPPORT GENERAL EXERCICE 2023

Téléphone : +216 70 031 526
Mobile Bureau : + 216 25 125 124
Mail : mma@mmaac.tn

Siège : Rue Jean Jacque Rousseau
Centre Babel Bloc «C» 4ème étage

WWW.MMAAC.TN

I- Rapport sur l'audit de la situation financière

1- Opinion

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier lors de votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit de la situation financière de la FTUSA qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2023, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes.

Cette situation financière, annexée au présent rapport, fait apparaître un total net du bilan de **2.881.992 DT** et un déficit des produits sur les charges de **- 528.909 DT**

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la FTUSA au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et des variations de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la FTUSA conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit sans réserve.



3- Paragraphe d'observations

Sans remettre en cause notre opinion, il y a lieu de préciser ce qui suit :

- Nous attirons votre attention sur le fait que FTUSA a fait l'objet d'un contrôle social pour les trimestres allant du 4/2013 au 4/2022. La FTUSA a été taxée pour un montant de 148.040 DT. Elle a versé un acompte de 5.000 DT et a convenu d'un échéancier de paiement avec la CNSS, s'élevant à 16.340 DT par mois. Cependant, elle a contesté les résultats du contrôle social et a engagé une action en justice devant le tribunal. Cette action a conduit la CNSS à exiger de FTUSA le paiement intégral du montant et à ignorer l'échéancier convenu.
- La FTUSA gagnerait à renforcer encore plus son système d'information comptable afin qu'elle soit en mesure d'établir d'une manière systématique et exhaustive les notes aux états financiers prévues par la norme comptable tunisienne relative aux Organismes sans but lucratifs.
La FTUSA a déployé des efforts afin de se conformer à la Norme tunisienne 45, ainsi plusieurs annexes ont été élaborés en conformité avec ce qui est prévue, toutefois La FTUSA gagnerait à renforcer davantage son système d'information pour qu'elle soit en conformité totale avec la norme comptable tunisienne N°45. Un travail programmé et planifié doit être mis en place afin de répondre à tous les objectifs prévus par la NCT 45.
- La FTUSA gagnerait à renforcer son système budgétaire afin qu'elle soit en mesure de donner les explications nécessaires sur les écarts constatés entre les données prévisionnelles et les données réalisées
- Le solde de la rubrique « Autres actifs courants » au 31/12/2023 est de 115.535 DT, certaines créances remontent à exercices antérieurs à 2011. Une action d'apurement de ces créances anciennes devrait être programmée
- Une affaire en justice a été intentée par la FTUSA contre la société Carré Communication auprès du tribunal de première instance de Tunis sous le N°97545. Le tribunal a ordonné une expertise judiciaire qui a fixé la créance de la FTUSA à l'encontre de Carré Communication à 681.570.000 dinars.
- Les insuffisances relatives au niveau de la lettre de direction fait partie intégrante du présent rapport.

4- Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au bureau directeur. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la FTUSA dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

On n'a pas de remarques à formuler sur le rapport de gestion au titre de l'exercice 2023.

5- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

L'organe en charge de la gouvernance est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à l'organe responsable de la gouvernance qu'il incombe d'évaluer la capacité de la FTUSA à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le comité a l'intention de liquider la FTUSA ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la FTUSA.

6- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent



résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la FTUSA à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des

Téléphone : +216 70 031 526

Mobile Bureau : + 216 25 125 124

Mail : mma@mmaac.tn

Siège : Rue Jean Jacques Rousseau

Centre Babel Bloc «C» 4ème étage

WWW.MMAAC.TN



événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la FTUSA à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II-Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.



Nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la FTUSA. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au bureau directeur.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis au bureau directeur. La lettre de direction fait partie intégrante du présent rapport.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au bureau directeur.

Tunis le 24 Avril 2024

P/ MMA sarl

Le Gérant

Khalil AMOUS.



PRESENTATION DE LA
SITUATION FINANCIERE AU
31/12/2023

Etat de la Situation Financière
Exercice clos le 31 décembre 2023
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Liquidités et équivalents de liquidités	AC 1 -	1 038 738	1 179 696
Placements et autres actifs financiers	AC 2 -	158 817	828 369
Autres actifs courants	AC 3 -	115 535	126 643
Créances et comptes rattachés	AC 4 -	177 208	674 631
Stocks de fournitures et autres approvisionnements	AC 5 -	2 580	-
Autres actifs non courants	AC 6 -	864 648	426 629
Immobilisations financières	AC 7 -	21 392	21 392
Immobilisations corporelles	AC 8 -	486 095	574 972
Immobilisations incorporelles	AC 9 -	16 909	163 951
Total des actifs		2 881 922	3 996 281
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
Autres passifs courants	PA 1 -	1 142 087	1 766 384
Fournisseurs et comptes rattachés	PA 2 -	58 362	19 515
Provisions		-	-
Apports reportés		-	-
Autres passifs non courants		-	-
Emprunts		-	-
Total des passifs		1 200 449	1 785 899
Dotations		-	-
Apports affectés à des immobilisations		-	-
Subventions d'investissement		-	-
Autres actifs nets		-	-
Réserves		-	-
Excédents ou Déficits reportés	AN 1 -	2 210 382	2 635 607
Excédent ou Déficit de l'exercice	AN 2 -	- 528 909	- 425 225
Total des Actifs Nets		1 681 472	2 210 382
Total des Passifs et Actifs Nets		2 881 922	3 996 281

Etat des Produits et des Charges
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	2023	2022
Produits			
Cotisation des adhérents	PR 1-	2 637 570	2 294 450
Revenus des activités et manifestations	PR 2-	746 329	1 487 952
Subventions de fonctionnement		-	-
Apports non monétaires		-	-
Autres Apports		-	-
Produits des placements	PR 3-	43 065	59 641
Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		-	-
Autres gains	PR 4-	69 922	39 201
Total des produits		3 496 887	3 881 245
Charges			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	CH 1-	972 967	1 786 035
Charges de personnel	CH 2-	1 746 343	1 581 504
Dotations aux amortissements et aux provisionnements	CH 3-	744 798	381 026
Autres charges courantes	CH 4-	560 910	558 743
Charges financières nettes	CH 5-	778	840
Autres pertes		-	3
Total des charges		4 025 796	4 306 470
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		- 528 909	- 425 225

Etat des flux de trésorerie
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
Encaissement des cotisations des adhérents	2 659 568	2 946 244
Encaissement des revenus des activités et manifestations	1 856 653	1 010 834
Encaissement des subventions de fonctionnement	-	-
Encaissement d'autres revenus et apports	141 006	54 299
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	- 1 456 643	- 735 051
Décaissement des rémunérations versées au personnel	- 1 444 240	- 1 287 897
Autres Décaissement des activités courantes	- 1 798 285	- 1 100 749
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	- 41 940	887 680
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 798 303	- 301 740
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	-	-
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	- 798 303	- 301 740
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement		
Encaissement des dotations	-	-
Encaissement des subventions d'investissement	-	-
Encaissement des apports affectés à des immobilisations	-	-
Encaissement provenant des emprunts	-	-
Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	-	-
Placements SICAV	699 285	212 879
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	699 285	212 879
Variation de trésorerie	- 140 958	798 819
Trésorerie au début de l'exercice	1 179 696	380 877
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 038 738	1 179 696

Note liée à l'état des produits et charges :

AC1- Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidité et équivalents de liquidités présentent une valeur brute de 1.038.738 DT au 31 décembre 2023 contre 1.179.696 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

AC 1 -	31/12/2023	31/12/2022
Banques	1 038 638	1 179 422
Caisses	99	274
Total	1 038 738	1 179 696

AC 2- placements et autres actifs financiers :

Les placements et autres actifs financiers présentent une valeur brute de 158.817 DT au 31 décembre 2023 contre 828.369 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

AC 2 -	31/12/2023	31/12/2022
SICAV TITRES OPCVM	158 817	828 369
Total	158 817	828 369

AC 3- autres actifs courants :

Les autres actifs courants présentent une valeur brute de 115.535 DT au 31 décembre 2023 contre 126.643 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

AC 3 -	31/12/2023	31/12/2022
Charges constatées d'avance	63 409	24 716
Fournisseurs - avances et acomptes	21 533	21 533
Prêts au personnel - avances et acomptes	23 797	48 326
Produits à recevoir	6 796	30 055
Sté Carré Communication	681 570	681 570
Sté C-T-F-A	-	2 013
Total	797 105	808 213
Provisions pour dépréciation des comptes débiteurs	- 681 570	- 681 570
Total	115 535	126 643

AC 4- Créances et comptes rattachés :

Les créances et comptes rattachés présentent une valeur nette de 177.208 DT au 31 décembre 2023 contre 674.631 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

AC 4 -	31/12/2023	31/12/2022
ASSURANCE A - M - I	2 948	2 198
ASSURANCE CTAMA	2 750	47 570
ASSURANCE M - A - E	1 400	45 570
ASSURANCE MAGHREBIA	10 424	54 594
ASSURANCE CARTE	2 000	46 170
ASSURANCE TUNIS - RE	5 550	4 800
ASSURANCE COMAR	4 850	47 420
ASSURANCE BIAT	2 100	2 100
ASSURANCE MAGHREBIA VIE	7 939	52 109
ASSURANCE HAYETT	700	45 570
ASSURANCE CARTE VIE	3 449	63 926
ASSURANCE COTUNACE	656	66 712
ASSURANCE ZITOUNA TAKAFUL	1 250	46 070
ASSURANCE ATTIJARI ASSURANCE	53 720	47 970
ASSURANCE AMANA TAKAFUL	1 400	45 570
ASSURANCE AT-TAKAFULIA	45 570	45 570
ASSURANCE GAT VIE	-	-
PART. 12ÈME RENDEZ VOUS DE CARTHAGE 2013	783	14 095
PART. INSERTION PUB. RENDEZ VOUS DE CARTHAGE 2017	1 500	783
PART. 31ÈME CONFÉRENCE OAA 2004	150	1 500
PART. 14ÈME FORUM AFRICAINE 2008	370	150
PART. INS. PUB 14È FORUM AFRICAINE 2008	600	370
PART. CONFERENCE 2008 GOLF & MAGHREB	500	600
PART. 10ÈMÉ RENCONTRE DE CARTHAGE	450	500
LOCATION STAND 43È CONFERENCE FANAF 2019	3 350	450
PART. 24È FORUM DE L'OAA 2019	17 100	3 350
STAND 24ÈME CONFERENCE O A A 2019	-	1 400
SPONSORING 24ÈME CONFERENCE O A A 2019	-	5 700
	-	10 000
Total	177 208	674 631

AC 5- Stocks de fournitures et autres approvisionnements :

Les stocks de fournitures et autres approvisionnements présentent une valeur nette de 2.580 DT au 31 décembre 2023 contre un solde nul au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

AC 5 -	31/12/2023	31/12/2022
Stocks des bons de carburant	2 580	-
Total	2 580	-

AC 7- Immobilisations financières :

Les Immobilisations financières présentent une valeur nette de 21.392 DT au 31 décembre 2023 contre le même solde au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

AC 7 -	31/12/2023	31/12/2022
Participation Au Capital de S D A	7 660	7 660
Participation Au Capital Institut Arabe d'assurance 10.000\$	13 732	13 732
Total	21 392	21 392

AC 8 et 9- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les Immobilisations incorporelles et corporelles présentent une valeur nette de 503.004 DT au 31 décembre 2023 contre un solde de 738.922 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

AC 8 et 9

	Valeurs brutes	Amortissement	Valeurs nettes
Concession de marques	271	-	271
Logiciels	111 816	95 178	16 638
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-
Total des immobilisations incorporelles	112 087	95 178	16 909
Terrains	-	-	-
Constructions	870 000	693 378	176 622
Installations générales, agencements et aménagements divers	148 958	90 930	58 028
Matériel de transport	255 390	147 511	107 879
Matériel équipement de bureau	210 527	168 793	41 734
Matériel informatique	238 884	140 717	98 167
Autres immobilisations corporelles	23 561	19 897	3 664
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
Total des immobilisations corporelles	1 747 319	1 261 224	486 095
Total des immobilisations	1 859 406	1 356 403	503 004

Tableau d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Au 31 décembre 2023

Désignation	Valeurs brutes			Amortissements				Valeur Comptable Nette au 31/12/2023
	Valeur Brute au 31/12/2022	Acquisitions de l'année 2023	Cessions de l'année 2023	Valeur Brute au 31/12/2023	Amortissement au 31/12/2022	Dotations de l'année 2023	Amort. Cumulé au 31/12/2023	
Concession de marques	271	-	-	271	-	-	-	271
Logiciels	94 157	17 658	-	111 816	75 364	19 815	95 178	16 638
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous Total I	94 429	17 658	-	112 087	75 364	19 815	95 178	16 909
Terrains	-	-	-	-	-	-	-	-
Constructions	870 000	-	-	870 000	649 878	43 500	693 378	176 622
Installations générales, agencements et aménagements divers	148 958	-	-	148 958	75 619	15 311	90 930	58 028
Matériel de transport	255 390	-	-	255 390	105 733	41 778	147 511	107 879
Matériel équipement de bureau	204 627	5 900	-	210 527	156 742	12 050	168 793	41 734
Matériel informatique	169 018	69 866	-	238 884	90 446	50 271	140 717	98 167
Autres immobilisations corporelles	23 561	-	-	23 561	18 163	1 734	19 897	3 664
Sous Total II	1 671 553	75 766	-	1 747 319	1 096 581	164 643	1 261 224	486 095
Immobilisations incorporelles en cours	144 885	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	144 885	-	-	-	-	-	-
Sous Total III	144 885	144 885	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 910 867	51 461	-	1 859 406	1 171 945	184 458	1 356 403	503 004

PA 1- Autres passifs courants :

Les autres passifs courants présentent une valeur nette de 1.142.087 DT au 31 décembre 2023 contre un solde de 1.766.384 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

PA 1 -	31/12/2023	31/12/2022
Charges à payer (Anciennes)	225 881	258 477
Charges à payer	304 136	1 044 033
CNSS - Organismes sociaux	253 394	72 318
CNSS - Organismes sociaux – CAVIS	21 164	44 902
Compte d'attente	-	27
Congés payés non consommés	237 612	205 676
Créditeurs divers - Budget C G A	-	15 611
Créditeurs divers (Forum, RDV & Conférence)	-	21 686
Etat, Contribution solidaire sociale	1 002	1 580
Etat, impôts et taxes retenus à la source	91 902	68 520
Institut Arabe d'Assurance (Participation souscrite non libérée)	6 576	6 576
Personnel - rémunérations dues	420	26 979
Total	1 142 087	1 766 384

PA 2- Fournisseurs et comptes rattachés :

Les Fournisseurs et comptes rattachés présentent une valeur nette de 58.362 DT au 31 décembre 2023 contre un solde de 19.515 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

PA 2 -	31/12/2023	31/12/2022
SOCIETE PRESS BOOK AGENCY	-	268
ADDED VALUE IDEAS AV	8 703	8 703
INTERNATIONAL CLIMA THERM	-	2 036
R P M S REGIE SARL	4 854	4 854
SDA / CTFA	-	1 607
NETUSE SARL	-	2 047
TUNISIE CONGRES	58 381	-
Fournisseurs (FORUM DE L'OAA 2023)	13 577	-
Total	58 362	19 515

TABLEAU DE MOUVEMENT DES ACTIFS NETS

AU 31 Décembre 2023

(Exprimé en dinars)

Note AN 1-2 :

Le tableau des mouvements des Actifs nets au 31 Décembre 2023, se présente ainsi :

Elément	Dotations	Apports affectés à des immobilisations	Subventions d'investissement	Autres actifs nets	Réserves	Excédents ou Déficit reportés	Excédents ou Déficit de l'exercice	Modification comptable	Total Général
Solde au 31.12.2022	-	-	-	-	445 000	2 221 031	425 225	30 424	2 210 382
Apports reçus à titre de dotations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Apports reçus affectés à des immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement reçues	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résorption des apports affectés à des immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résorptions des subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs nets	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation de l'excédent ou du déficit de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	-	-	-	-	-	425 225	425 225	-	-
Solde au 31.12.2023	-	-	-	-	445 000	1 795 806	528 909	30 424	1 681 472

Note de liée à l'état des Produits et des Charges

PR 1- Cotisation des adhérents :

Les Cotisation des adhérents s'élèvent à 2.637.570 DT au terme de l'exercice 2023 contre 2.294.450 DT au terme de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

PR 1-	31/12/2023	31/12/2022
Cotisation des adhérents	2 637 570	2 294 450
Total	2 637 570	2 294 450

PR 2-Revenus des activités et manifestations :

Les revenus des activités et manifestations s'élèvent à 746.329 DT au terme de l'exercice 2023 contre 1.487.952 DT au terme de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

PR 2-	31/12/2023	31/12/2022
Part FTUSA (attestation d'assurance 0,300)	-	88 421
Autres encaissement	103 475	-
Rendez-vous de Carthage d'assurance & de Réassurance	435 104	231 094
Insertion pub. & location stand rendez-vous Carthage	25 856	9 000
Sponsoring 15ème rencontre de Carthage 2022	146 702	65 750
Cotisation adhérent RSE 2022	-	501 274
Reste à encaisser. Cotisation adhérents RSE 2022	-	592 415
Séminaire protection données personnels	22 050	-
Reste autres encaissements. Hors budget à recevoir	13 143	-
Total	746 329	1 487 952

PR 3-Revenus des activités et manifestations :

Les produits des placements s'élèvent à 43.065 DT au terme de l'exercice 2023 contre 59.641 DT au terme de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

PR 3-	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers		
Escomptes obtenus	1 843	1 223
Revenus des valeurs mobilières de placement	403	356
Revenus des valeurs mobilières de placement non matérialisée 2022	-	28 249
	40 819	29 813
Total	43 065	59 641

PR 4-Revenus des activités et manifestations :

Les autres gains s'élèvent à 69.922 DT au terme de l'exercice 2023 contre 39.201 DT au terme de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

PR 4-	31/12/2023	31/12/2022
Ristourne Assurance Sinistre Voiture	-	1 164
Produits Net Sur Cessions D'immobilisations Autres	-	30 387
Gains Extraordinaires	69 922	1
Voucher Tsie Telecom (4 Samsung A52 S White Ds 8/128 5g)	-	7 650
Total	69 922	39 201

CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements :

Les Achats consommés de fournitures et approvisionnements s'élèvent à 972.967 DT au terme de l'exercice 2023 contre 1.786.035 DT au terme de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

CH 1-	31/12/2023	31/12/2022
Achats d'études et de prestations de services	857 219	628 448
Achats d'études et de prestations de services "RSE"	-	1 093 688
Achats liés à une modification comptable	1 072	200
Achats non stockés de matières et fournitures	12 269	8 099
Entretien et réparations	9 019	6 115
Fournitures consommables	5 669	5 003
Fournitures de bureau	7 692	10 802
Frais carburant	40 320	5 160
Frais SONEDE	727	509
Frais STEG	24 602	24 887
Études, recherches et divers services extérieurs	14 281	-
Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	-	-
Réceptions	22	5
Sous-traitance générale	6 447	3 129
Transferts de charges Carburants	26 327	-
	- 29 280	-
Variation des stocks des autres approvisionnement	-	-
	1 230	-
Total	972 967	1 786 035

CH 2- Charges de personnel :

Les charges de personnel s'élèvent à 1.746.343 DT au terme de l'exercice 2023 contre 1.581.504 DT au terme de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

CH 2-	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et compléments de salaires	1 184 956	1 068 111
Primes, indemnités & avantages	44 480	45 347
Charges sociales légales	236 713	214 738
Charges sociales légales sur régime complémentaire	36 720	35 016
Assurance groupe	44 531	49 180
Assurance vie	86 321	71 920
Fonds social	58 641	-
Congés payés	92 240	75 469
Reprise sur congés payés	- 60 304 -	16 651
Charges de personnel liées à une modification comptable	17 478	1 276
Indemnités de stage	4 567	1 600
Charges connexes aux salaires	-	17 709
Subventions et aides sociales	-	17 789
Total	1 746 343	1 581 504

CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les Dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 744.798 DT au terme de l'exercice 2023 contre 381.026 DT au terme de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

CH 3-	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations Incorporelles	19 815	18 071
Immobilisations Corporelles	164 643	120 907
Dotations Aux Provisions Pour Risques Et Charges	148 045	-
Dotations Aux Résorption	412 295	242 048
Total	744 798	381 026

CH 4- Autres charges courantes :

Les Autres charges courantes s'élèvent à 560.910 DT au terme de l'exercice 2023 contre 558.743 DT au terme de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

CH 4-	31/12/2023	31/12/2022
Assistance & maintenance informatique	37 810	24 833
Frais postaux et frais de télécommunications	42 814	38 643
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	97 433	103 765
Entretien et réparations	1 020	16 884
Publicité, publications, relations publiques	110 623	90 661
Déplacements, missions et réceptions	77 030	83 658
Développement du site Web	-	8 854
Frais de nettoyage	19 985	24 990
Impôts, taxes et versements assimilés	14 651	12 815
Primes d'assurances	9 918	8 196
Services bancaires et assimilés	11 602	4 565
Services de gardiennage	42 377	31 213
Subventions et dons	70 672	73 923
Autres charges	1 367	25 417
Autres services extérieurs liés à une modification comptable	23 607	10 325
Total	560 910	558 743

CH 5- Charges financières nettes :

Les Charges financières nettes s'élèvent à 778 DT au terme de l'exercice 2023 contre 840 DT au terme de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

CH 5-	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts bancaires et sur opérations financière	667	671
Pertes de change	238	142
Gains de change	- -	622
Autres produits sur fonds sociales	- 127 -	1 030
Total	778 -	840